

REFONTE DU COURS DE FORMATION MUSICALE

RECOMMANDATIONS DU GT FM AU CONSEIL GENERAL

Préambule

Les changements proposés visent à résoudre les problèmes de pénurie de professeurs de formation musicale, tout en mettant le focus sur les objectifs d'éducation et de formation artistiques ainsi que les compétences établis dans l'arrêté du juillet 1998 dont les modifications sont entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2019.

Il s'agit donc d'une **évolution à caractère structurel et pédagogique.**

A) Proposition de deux types d'organisation du cours de formation musicale :

- 1. Type 1 : *cours unique* (tel qu'il existe maintenant).**
- 2. Type 2 : *cours déployé en quatre modules en filière de formation, de qualification et de transition* :**
 - a. Chant collectif.
 - b. Culture musicale et analyse.
 - c. Lecture.
 - d. Rythme.

Remarques :

- Le programme de cours est commun aux deux types d'organisation (cf. le programme de référence imaginé).
- Un établissement peut adopter l'un des deux types ou les deux à la fois (par exemple le type modulaire à la maison mère ou le type 1 dans les antennes, ou encore, durant un nombre d'années d'études défini).

B) Nouvelle structure proposée :

Filière préparatoire : un maximum de 3 années d'études (pas de changement)

Cursus obligatoire pour les élèves chanteurs ou instrumentistes :

Cours pour enfants : 5 années d'études en filière de formation à raison de deux périodes/semaine.

Cours pour adultes : 3 années d'études en filière de formation à raison de deux périodes/semaine.

Cursus optionnel :

Cours pour enfants : 1 année d'études en filière de qualification à raison de deux périodes/semaine.

Cours pour adultes : 1 année d'études en filière de qualification à raison de deux périodes/semaine.

Filière de transition : 3 années d'études à raison de trois périodes/semaine.

Ces structures sont le fruit d'une longue réflexion du GT, ayant par ailleurs tenu compte de données chiffrées fournies par la direction de l'ESAHR, permettant de coller aux réalités majoritairement rencontrées sur le terrain.

Structure modulaire proposée (type 2):

FORMATION	Chant collectif	Culture musicale et analyse	Lecture	Rythme
F1 (enfants)	40 périodes/année			40 périodes/année
F2 (enfants)	40 périodes/année			40 périodes/année
F3 (enfants)	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année
F4 (enfants)	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année
F5 (enfants)	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année
QUALIFICATION (optionnel)	Chant collectif	Culture musicale et analyse	Lecture	Rythme
Q	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année

FORMATION	Chant collectif	Culture musicale et analyse	Lecture	Rythme
F1 (adultes)	40 périodes/année			40 périodes/année
F2 (adultes)	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année
F3 (adultes)	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année
QUALIFICATION (optionnel)	Chant collectif	Culture musicale et analyse	Lecture	Rythme
Q	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année	20 périodes/année

TRANSITION	Chant collectif	Culture musicale et analyse	Lecture	Rythme
T1	20 périodes/année	40 périodes/année	40 périodes/année	20 périodes/année
T2	20 périodes/année	40 périodes/année	40 périodes/année	20 périodes/année
T3	20 périodes/année	40 périodes/année	40 périodes/année	20 périodes/année

C) ANNEXES :

1. Document expliquant la faisabilité du type 2.
2. Document listant les fonctions permettant d'enseigner la formation musicale de type 1 ou 2.
3. Programme de FM de référence (CECP-FELSI) en cours de finalisation, dont une présentation recouvrant le type 1 et le type 2.